



Le Baromètre

Portail Auto-Entrepreneur

L'EXPRESS

Les 5 enseignements du Baromètre



1 Une meilleure retraite Aspiration numéro 1 des auto-entrepreneurs !

À l'heure où le gouvernement entame des discussions sur la réforme des retraites, plus d'un auto-entrepreneur sur deux plébiscite l'amélioration du système (53 %).

2 Sans filet Face à la crise énergétique

9 sur 10 déclarent ne percevoir aucune aide de l'État. Manque de lisibilité sur les mesures mises en place.

3 La « Grande Démission » Elle arrive chez les auto-entrepreneurs

41 % des auto-entrepreneurs interrogés ont quitté un emploi salarié pour se lancer à leur compte

Une tendance en hausse depuis un an.

44 % ressentent déjà les premiers effets de la crise énergétique et géopolitique.

4 Plus de liberté Motivation numéro 1 des auto-entrepreneurs

Pour 73 % des répondants, devenir auto-entrepreneur répond à un farouche besoin d'indépendance, de vivre de sa passion ou de trouver du sens dans son activité.

Une proportion en augmentation sur une année (+14 %)

5 Confiants en l'avenir Les auto-entrepreneurs optimistes pour leur situation. Beaucoup moins pour celle de la France.

Plus optimistes que l'an dernier malgré la crise énergétique et géopolitique, 85 % des répondants comptent poursuivre leur activité dans les 3 prochaines années.

Le moral des auto-entrepreneurs est bon (7/10).

Ils sont en revanche beaucoup plus pessimistes au sujet de l'avenir économique de la France (4,5/10).





La France compte plus de 25 millions de salariés et 3 millions d'indépendants selon l'Insee. En janvier 2022, 6 entreprises créées sur 10 étaient des micro-entreprises, une tendance à la hausse dans l'année qui précède, selon le même institut. Parmi elles, 1 million 300 000 auto-entrepreneurs déclaraient un chiffre d'affaires positif au dernier trimestre 2021, une augmentation de près de 18 % sur un an ! La crise du Covid et l'ubérisation grandissante de l'économie ont poussé de nombreux Français à voler de leurs propres ailes et devenir auto-entrepreneur.

Le succès de l'entrepreneuriat se manifeste jusque dans l'outil de recherche Google. Les données issues de Google Trends indiquent en effet que le terme « **freelance** » a connu un pic de recherches sans précédent à la mi-juin 2022.

Cette tendance à la hausse, nous la constatons aussi chez **Portail Auto-Entrepreneur**.

Dans un contexte économique mondial bouleversé par une pandémie puis une guerre en Europe, nous avons souhaité en savoir plus sur les aspirations, les difficultés et les besoins des auto-entrepreneurs. **Le Baromètre 2022 des auto-entrepreneurs** dresse le portrait d'une **population résiliente dans les différentes tempêtes** mais qui souhaite être mieux protégée pour les traverser. **La question du système de retraites s'impose comme l'un des enjeux majeurs des années à venir pour les auto-entrepreneurs.**

Une meilleure retraite :

Aspiration n°1 des auto-entrepreneurs

À l'heure où le gouvernement se penche sur sa réforme des **retraites**, ce sujet devient un **motif majeur de préoccupation** pour plus d'un répondant sur 2 (**53 %**).



Derrière le régime de la micro-entreprise se cache une multitude de situations qui compliquent le système des retraites pour les indépendants. Il s'agit de fortes disparités de revenus, mais aussi de professions et donc de situations.

Deux difficultés

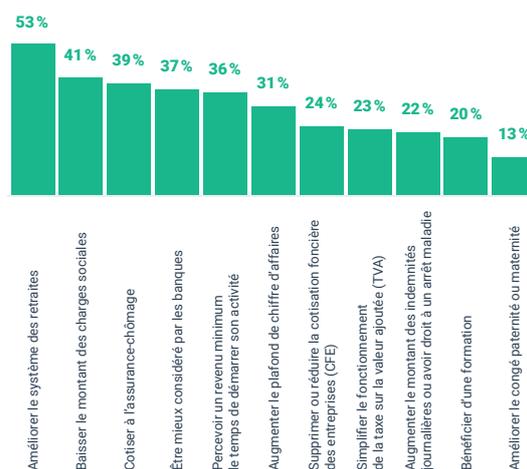
- ✓ la faiblesse des cotisations retraite côté employeur pour les entrepreneurs individuels, puisqu'ils sont leur propre employeur
- ✓ le calcul des trimestres de cotisation et leur validation. Le nombre de trimestres acquis est fonction du chiffre d'affaires annuel réalisé mais aussi de l'activité exercée (BIC ou BNC) et des caisses de retraite !

Les auto-entrepreneurs souhaitent être mieux protégés tout au long de leur vie

C'est une revendication qui monte d'étude en étude. Les crises majeures et imprévisibles de ces dernières années ont mis en lumière les limites de la couverture sociale des entrepreneurs.

Le détail des mesures souhaitées par les auto-entrepreneurs

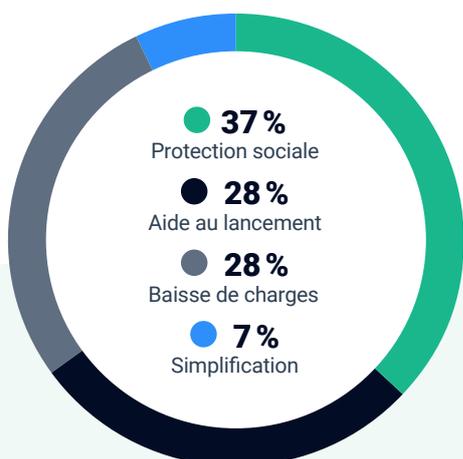
(Plusieurs choix possibles)



Depuis sa création en 2009 pour promouvoir l'entrepreneuriat, le régime de la micro-entreprise a fait l'objet de nombreuses **améliorations** : double revalorisation des plafonds de chiffre d'affaires, protection du patrimoine personnel ou encore intégration au régime général de la sécurité sociale. Mais après plus de 20 ans d'existence, la **priorité des auto-entrepreneurs est désormais d'obtenir une meilleure protection sociale** (pour 37 % de nos répondants). Après le souhait de bénéficier d'une meilleure retraite, vient la volonté de cotiser à l'assurance-chômage.

La consultation réalisée par Opinion Way pour l'Adie (novembre 2021) va également dans ce sens et souligne le besoin des indépendants d'accéder aux mêmes droits sociaux que les salariés : une revendication considérée comme urgente par 93 % de leurs répondants.

Axes d'amélioration du statut



L'œil de l'expert

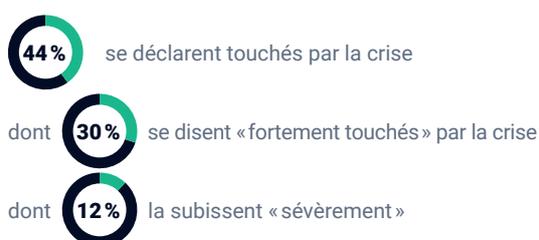
Arnaud EDUS, CEO de Portail auto-entrepreneur

« La crise du Covid a laissé des traces. On sait désormais que l'activité peut s'arrêter du jour au lendemain. Et l'État ne sera pas toujours en mesure de proposer le "quoi qu'il en coûte" qui a permis en 2020-2021 de sauver de nombreuses entreprises individuelles. Parce que le contexte international n'est plus ce qu'il était à la création du régime en 2009, il faut désormais améliorer la protection sociale des auto-entrepreneurs pour permettre à leur activité de durer dans le temps, et encourager d'autres à se lancer ».

Sans filet...

Face à la crise énergétique

Dès le mois de septembre, les auto-entrepreneurs ont ressenti les premiers effets de la crise énergétique et géopolitique.



Dans le détail, les effets sont divers et les témoignages nombreux parmi ceux qui se déclarent touchés par la crise :

- ✓ **L'augmentation importante des charges et dépenses de fonctionnement (29 %) et la baisse du nombre de clients (29 %)** constituent les principales difficultés. Nos répondants décrivent en vrac : « *l'augmentation des coûts des matières premières* », « *la hausse du prix du carburant* » ou encore « *facture plus élevée pour le client ce qui dissuade le client* ».
- ✓ La baisse du chiffre d'affaires (**19 %**)
- ✓ Les difficultés d'approvisionnement (**15 %**) : « *Je n'ai plus de travail chez mes clients à la suite des hausses des matériaux et de problèmes d'approvisionnement* ».

De manière générale, les auto-entrepreneurs touchés par la crise décrivent une « ambiance morose » et une « incertitude pesante sur l'avenir du pays ».

Les effets de la crise par catégorie

- ✓ Les **artisans** en première ligne face à la hausse importante des charges et dépenses de fonctionnement : **38 %** d'entre eux se déclarent touchés par la crise. Ils sont aussi les plus touchés par la baisse du nombre de clients et la baisse du chiffre d'affaires.
- ✓ **33% des commerçants** sont touchés par la hausse de leurs charges et des dépenses de fonctionnement.
- ✓ **29 % des professions libérales** sont surtout confrontées à la **baisse du nombre de clients**



La crise économique se répercute également chez les **banques**, décrites comme « plus frileuses » ou bien « demandant davantage d'apports financiers sur un projet ».

Pour d'autres, « ma petite entreprise... ne connaît pas la crise »

En septembre 2022, d'autres auto-entrepreneurs se disaient malgré tout encore peu ou pas touchés par la crise : pour **56 %** des répondants, c'est **Business as usual**.

La majorité de ces auto-entrepreneurs travaillent dans le secteur des services, peu dépendant du coût des matières premières comme en témoigne ce libéral : « *Peu de charges (20 km/jour), peu de matériel, donc pas plus de frais (sauf assurance pro, mutuelle, complémentaire, site internet... qui eux augmentent)* ».



Autre piste d'explication : les **mesures gouvernementales** non ciblées ont permis de limiter les effets de la crise en France, notamment via la mise en place du bouclier tarifaire ou du chèque énergie. Autant de mesures temporaires dont l'arrêt pourrait avoir des conséquences pour les auto-entrepreneurs.

La crise, source d'opportunités ?

5 % des auto-entrepreneurs consultés déclarent des **effets positifs**, principalement conséquences de la crise du Covid.

- ✓ Artisans : « Avec le Covid et les confinements, la plupart des gens se sont rendu compte qu'ils voulaient se sentir bien chez eux. Ils font beaucoup plus de travaux ».
- ✓ Secteur du nettoyage : « Les clients font plus attention à la désinfection et au nettoyage des lieux, donc j'ai beaucoup de travail dans les gîtes ».
- ✓ Services aux animaux : un auto-entrepreneur déclare profiter de la « hausse de la demande de taxi animaliers et de gardes d'animaux au domicile des propriétaires ».



La « Grande Démission » se confirme chez les auto-entrepreneurs

C'est la tendance de l'année 2022 chez les auto-entrepreneurs de notre Baromètre



des personnes interrogées, soit près d'une sur deux, ont quitté leur emploi salarié pour devenir auto-entrepreneur.

Parmi les auto-entrepreneurs ayant dit au revoir au salariat,



ont démissionné il y a moins de 18 mois.



des répondants projettent de démissionner dans les mois ou années qui viennent.

Cette tendance récente poursuit sa progression puisque 29 % des répondants ont quitté leur emploi en 2022, contre 22 % en 2021.



Le terme **Big Quit** est apparu en 2020 lorsque plus de 38 millions d'Américains ont quitté leur emploi salarié. Cette vague commence à atteindre la France, dans des proportions bien moindres toutefois.

Selon la Dares, le premier trimestre 2022 enregistre un taux de démission de 2,7 % (470 000 salariés) en France, un **record historique** depuis le taux de 2,9 % lors de la crise de 2008.

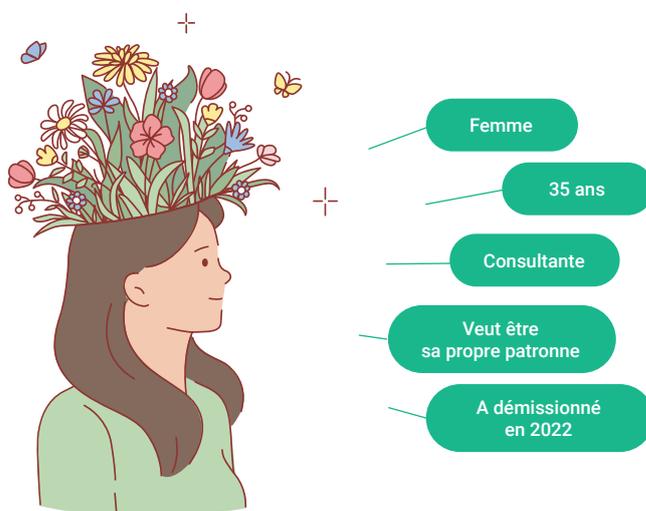
Ce chiffre de 2022 est en hausse de 20 % par rapport à fin 2019.



La liberté : principal moteur de la grande démission

La volonté d'**être son propre patron** est le premier argument invoqué pour créer une micro-entreprise (51 %), bien au-delà la motivation financière (17 %).

Portrait-robot d'une démissionnaire



Parmi les démissionnaires qui se sont exprimés dans notre Baromètre 2022 des auto-entrepreneurs :



57 % de femmes
43 % d'hommes

Ce sont elles qui en parlent le mieux

Ce sentiment de non-sens dans mes missions (et non reconnaissance) m'a conduite à quitter mon CDI après 14 ans de bons et loyaux services.

Le coronavirus a été révélateur de défauts d'organisation au sein de l'entreprise où j'étais salariée. Quelques abus m'ont poussée ou « aidée » à partir pour devenir auto-entrepreneuse.

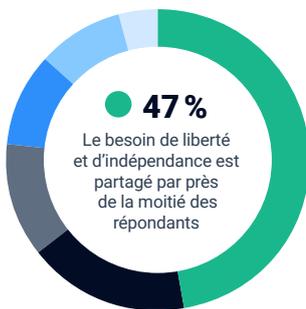
À l'heure du numérique, nous disposons d'un panel de possibilités qui nous permettent d'adapter notre vie professionnelle à nos impératifs personnels.

(Toutes les citations sont issues de l'enquête : voir [méthodologie](#))

Devenir auto-entrepreneur

Le choix de la liberté plutôt qu'une contrainte

Au-delà du seul cas des démissionnaires, la liberté reste la plus forte motivation d'un auto-entrepreneur pour lancer son activité. C'était déjà le cas l'an dernier, mais la tendance s'accroît en 2022. Un choix décrit comme une « bouffée d'air », un « besoin vital » ou encore un « grand défi », y compris pour ceux qui ont décidé d'être auto-entrepreneur tout en conservant leur emploi. À la question des motivations pour franchir le pas de l'indépendance, on trouve 5 réponses principales :



- 17% La réalisation d'un projet personnel et l'envie de vivre de sa passion
- 12% L'ambition d'entreprendre et d'augmenter ses revenus
- 10% 1 auto-entrepreneur interrogé sur 10 choisit le statut auto-entrepreneur par obligation
- 9% La recherche de sens et le respect de ses valeurs
- 4% Autre

Dans notre Baromètre 2021, la tendance était inversée :

58% des répondants se lançaient d'abord pour réaliser un projet personnel.

33% avaient choisi l'auto-entreprise pour maîtriser leur emploi du temps.



L'œil de l'expert

Arnaud Edus, Directeur Général du Portail Auto-Entrepreneur

« Ce baromètre nous livre un enseignement majeur sur la révolution que vit actuellement le monde du travail. L'indépendance se démocratise : pour la majorité de nos répondants, l'auto-entreprise, c'est d'abord le choix de la liberté. On retrouve deux profils majeurs parmi eux : ceux qui ont un projet et souhaitent le concrétiser, et ceux qui sont dans le rejet, principalement du salariat et des modes d'organisation actuels de l'entreprise. Dans le second cas, la micro-entreprise se présente alors comme une **porte de sortie** face aux contraintes du salariat. De plus en plus de personnes disent non aux demandes d'un patron, ou aux horaires contraignants. De plus, avec des démarches de création simplifiées, **l'entrepreneuriat est aujourd'hui à la portée de tous.** »

Ce sont eux qui en parlent le mieux

La liberté de créer son propre emploi du temps n'a pas de prix. Je travaille dans un domaine qui me correspond et qui ne sert pas seulement à gagner de l'argent, mais à me faire du bien autant que j'en fais aux autres.

Je sortais d'un burn-out et venais de perdre mon travail. Je n'avais plus aucune envie de redevenir salariée : je souhaitais être mon propre patron. Cela m'a permis d'avoir de gérer mon emploi du temps pour concilier ma vie professionnelle et personnelle à ma façon.

Je ne supportais plus le salariat, j'étais en décalage avec l'emploi en entreprise, trop classique. Travailler à mon compte m'a permis de mieux gérer mon temps et mes passions.

Je voulais réaliser un rêve et ce n'est pas facile en tant que salarié. J'ai donc quitté mon travail, ai suivi une formation et me suis lancé en auto-entreprise.

Ceux qui n'ont pas eu le choix

Ces expériences qui relèvent d'un choix ne doivent pas occulter une réalité plus difficile. Parmi nos répondants, 10 % affirment **ne pas avoir eu d'autre option** que de créer leur propre activité :

Passé 57 ans, le monde du travail ne m'offrait aucune chance de trouver un emploi. À moi de le trouver !

Je ne peux pas rester à ne rien faire : après avoir perdu mon emploi à cause de la vaccination obligatoire, il me fallait travailler.

Je n'avais pas droit au chômage, j'ai donc dû créer une activité pour avoir un revenu rapidement.

Je venais d'arriver dans le pays et j'avais besoin d'un travail.

Je voulais devenir livreur et j'avais besoin d'un statut pour exercer.

Paroles de retraités auto-entrepreneurs

Parmi les réponses collectées, les retraités ne représentent que 7 %. La réalité qu'ils décrivent est souvent précaire. Pour la plupart d'entre eux, l'auto-entreprise s'impose comme l'**unique solution** pour compléter une retraite insuffisante, voire « minable » ou « de misère » témoignent certains répondants.

Je suis une retraitée de 62 ans, ne pouvant vivre de ma maigre retraite et ne trouvant pas d'emploi salarié dans mon domaine en raison de mon âge, je n'ai pas eu d'autre choix.

Pour les retraités interrogés, l'auto-entreprise permet de « compléter ses revenus », « réaliser un projet personnel » ou « garder du lien ».

Résilients, les auto-entrepreneurs ont foi en leur avenir, moins en celui de la France

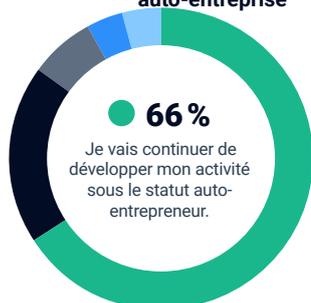
Quand il s'agit de se projeter, la confiance prévaut chez la majorité des auto-entrepreneurs qui ont répondu à notre questionnaire.

66 % d'entre eux prévoient de développer leur activité en auto-entreprise dans les trois prochaines années.

C'est plus que l'an dernier (+4 %). Indicateur plus positif encore, la proportion d'auto-entrepreneurs qui souhaitent évoluer vers une entreprise individuelle classique ou une société passe de 15 % en 2021 à **19 %** en 2022. Au total, **une écrasante majorité (85 %) souhaite continuer d'entreprendre dans les trois années à venir**. C'est 11 % de plus qu'à la même période en 2021.

La réalité est cependant plus sombre pour une minorité d'auto-entrepreneurs. **8 % des répondants envisagent de mettre fin à leur activité, contre 23 % l'an dernier**. Parmi les raisons invoquées : un chiffre d'affaires insuffisant, un âge élevé, une irrégularité de revenus, le stress ou encore des charges lourdes.

L'avenir de votre auto-entreprise



- **19 %** Je souhaiterais évoluer vers une entreprise individuelle classique ou une société.
- **7 %** J'espère quitter mon emploi salarié pour me consacrer entièrement à mon auto-entreprise.
- **4 %** Je pense fermer mon auto-entreprise pour retrouver un emploi salarié.
- **4 %** Je pense fermer mon auto-entreprise pour d'autres raisons.

Le moral des auto-entrepreneurs globalement positif, ils sont plus optimistes qu'en 2021

Selon les résultats de notre enquête, le moral des auto-entrepreneurs est étonnamment bon pour l'année à venir : ils l'évaluent à **7 sur une échelle de 1 à 10**. Ce chiffre élevé est d'autant plus surprenant compte tenu des crises multiples : sanitaire, économique, climatique et géopolitique. Un quart des auto-entrepreneurs se jugent même « **très optimistes** » en ce qui concerne leur auto-entreprise en 2023. 9/10 pour 6 % des répondants et jusqu'à **10/10** pour 19 % !



Cet optimisme est nettement plus élevé que l'an dernier qui enregistrait une note moyenne de 5,5/10.

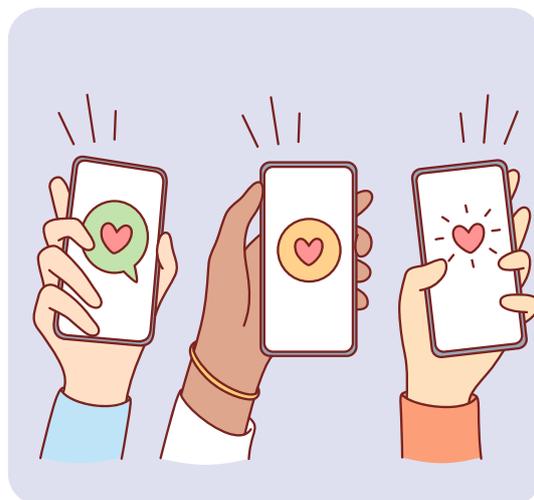
Les secteurs les plus sereins

Les auto-entrepreneurs les plus confiants dans la prospérité de leur activité travaillent dans les secteurs suivants :

- ✓ Services à la personne et aux animaux (note de 7,5/10)
- ✓ Expertise et conseil aux entreprises (7,4/10)
- ✓ Bâtiment et gros œuvre (7,3/10)
- ✓ Web, informatique et multimédia (7,25/10).

Les auto-entrepreneurs moins optimistes sont les **agents commerciaux** et les **apporteurs d'affaires** (achat-revente (6,6/10), immobilier et transport-livraison logistique (6,5/10)).

Ils restent toutefois plus optimistes qu'en 2021 !



Rétrospective de 2021

Lors de notre baromètre réalisé en 2021, **18 %** des répondants se considéraient **extrêmement pessimistes** pour l'avenir de leur auto-entreprise. Il s'agissait majoritairement de professionnels exerçant dans les domaines de la culture et de la livraison. Globalement, les auto-entrepreneurs sont nettement plus optimistes en 2022.

Un regard pessimiste sur l'avenir de la France

Les auto-entrepreneurs interrogés dans notre Baromètre sont beaucoup moins optimistes sur l'avenir et la situation économique de leur pays avec une note de 4,5/10. Ce décalage se retrouve régulièrement dans les enquêtes d'opinion sur le bonheur des Français. En témoigne le Baromètre des Territoires, publié en novembre 2021 : si la majorité des Français se définissent comme heureux dans leur cercle familial, ils pointent du doigt le modèle économique du pays.

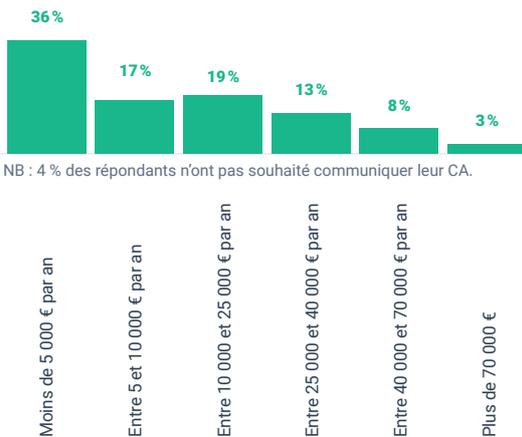
Le bonheur, une question d'argent ?

Plus d'un tiers des auto-entrepreneurs consultés **déclarent un chiffre d'affaires annuel deux fois inférieur au SMIC**. 36 % affirment en effet gagner moins de 5 000 € par an.



Seuls **43 %** des auto-entrepreneurs déclarent un chiffre d'affaires annuel **supérieur à 10 000 €**.

Chiffre d'affaires annuel estimé



NB : 4 % des répondants n'ont pas souhaité communiquer leur CA.



L'œil de l'expert

Arnaud Edus, Directeur Général du Portail Auto-Entrepreneur

« Comment comprendre cet optimisme des auto-entrepreneurs malgré des revenus insuffisants pour vivre ? Nous avançons trois pistes d'explication. D'abord, nos répondants sont surtout de nouveaux auto-entrepreneurs. 50 % des répondants ont lancé leur activité dans les 18 derniers mois. Ils envisagent donc le potentiel de leur activité récemment déclarée. Ensuite, ils peuvent bénéficier de revenus complémentaires comme une allocation chômage, le RSA, un salaire, une retraite, etc. Enfin, la situation familiale joue beaucoup. Ainsi comme l'indique l'étude de l'INSEE, les indépendants célibataires sont plus vulnérables à la pauvreté car ils ne peuvent pas compter sur le soutien financier d'un conjoint ».

Ces résultats s'inscrivent dans un contexte de précarité mis en lumière par une étude de l'INSEE consacrée aux indépendants parue le 5 janvier 2022. Il en ressort que plus de **1 indépendant sur 10 vivait sous le seuil de pauvreté en 2019** (un revenu disponible de 1102 € par mois pour une personne seule).

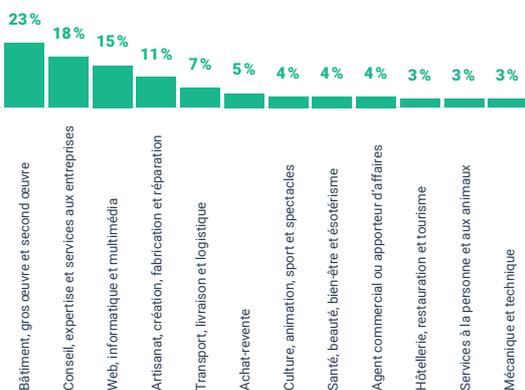
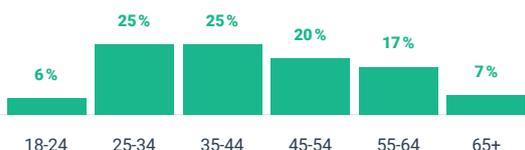


Méthodologie



Caractéristiques de l'échantillon de l'enquête

Les tendances et moyennes ont été calculées sur la base de données brutes et issues de réponses volontaires. L'échantillon de 1 155 réponses offre une représentativité de la diversité de l'écosystème auto-entrepreneurial et permet de mieux comprendre l'état d'esprit des auto-entrepreneurs. Il ne prétend pas refléter l'opinion de l'ensemble des auto-entrepreneurs en France, considérant notamment la subjectivité de certains sujets abordés.



Sources

Ce baromètre est construit sur un corpus de données issues de :

- ✓ La base utilisateurs anonymisée du Portail Auto-Entrepreneur.
- ✓ Une enquête auto-administrée auprès de 1 155 répondants entre le 26 juillet et le 23 septembre 2022 sur tout le territoire français.
- ✓ L'analyse des chiffres de différents organismes ou instituts de référence.

Corpus documentaire (extrait)

- ✓ Adie. *Mettre la protection sociale des indépendants au cœur des enjeux des présidentielles*. Février 2022.
- ✓ Anact. *Sondage : 4 actifs sur 10 envisagent de changer d'emploi pour un travail qui aurait plus de sens*. Juin 2022.
- ✓ Dares. *La France vit-elle une « Grande démission » ?* Autres publications, août 2022.
- ✓ Insee. *Quatre entrepreneurs sur dix étaient salariés avant la création de leur entreprise*. Insee première n° 1922, septembre 2022.
- ✓ Insee. *Un peu plus d'un indépendant sur dix gagne moins de la moitié du Smic annuel et vit sous le seuil de pauvreté*. Insee première n° 1884, janvier 2022.
- ✓ Institut Montaigne, ELABE, SNCF. *Baromètre des Territoires 2021*. Novembre 2021.
- ✓ Urssaf. *Les auto-entrepreneurs fin décembre 2021*. Stat'UR n°346, juillet 2022.



Contactez-nous !

presse@portail-autoentrepreneur.fr

